



Je suis une collectivité

Retrouvez regroupées ici toutes les démarches et dispositifs auxquelles les communes peuvent prétendre. Subventions, accompagnement de projet, concours, contrats territoriaux, le Conseil départemental est présent pour soutenir les villes et villages gardois dans leurs besoins structurants dans le cadre des missions de service public qui sont les siennes.

Publié le 03/10/2024 - Mise à jour le 30/10/2024

Je recherche un dispositif de soutien financier pour les projets de ma collectivité

Je recherche un soutien pour le développement de l'attractivité et du tourisme sur ma commune

Je recherche un dispositif d'accompagnement pour l'emploi et l'insertion professionnelle

Je recherche un dispositif d'accompagnement pour les jeunes

Je recherche un soutien dans le domaine de l'environnement et de la transition écologique

Je recherche un dispositif d'accompagnement culturel

Je recherche un dispositif lié à la mobilité et aux routes départementales



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76